



CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 27 SEPTEMBRE 2017

2017-121. RAPPORTS D'ACTIVITES 2016 DES DELEGATIONS DE SERVICES PUBLICS ET DES SERVICES EXPLOITES EN REGIE AYANT UNE AUTONOMIE FINANCIERE – ETAT DES TRAVAUX DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)

Président de séance : Monsieur Jean-Philippe MACHON

Présents : 25

Jean-Philippe MACHON, Marie-Line CHEMINADE, Jean-Pierre ROUDIER, Nelly VEILLET, Bruno DRAPRON, Françoise BLEYNIE, Marcel GINOUX, Céline VIOLET, Dominique ARNAUD, Annie TENDRON, Christian SCHMITT, Fanny HERVE, Liliane ARNAUD, Dominique DEREN, Caroline AUDOUIN, Philippe CREACHCADEC, Danièle COMBY, Jacques LOUBIERE, Marylise MOREAU, Aziz BACHOUR, Josette GROLEAU, François EHLINGER, Laurence HENRY, Renée BENCHIMOL-LAURIBE, Serge MAUPOUET.

Excusés ayant donné pouvoir : 9

Frédéric NEVEU à Marie-Line CHEMINADE, Jean-Claude LANDREAU à Jean-Philippe MACHON, Gérard DESRENTE à Liliane ARNAUD, Mélissa TROUVE à Dominique ARNAUD, Christian BERTHELOT à Jean-Pierre ROUDIER, Jean ENGELKING à Nelly VEILLET, Claire CHATELAIS à Françoise BLEYNIE, Philippe CALLAUD à François EHLINGER, Brigitte FAVREAU à Josette GROLEAU.

Absent : 1

Nicolas GAZEAU.

Secrétaire de séance : Madame Liliane ARNAUD

Date de la convocation : 21 septembre 2017

Date d'affichage : 11 OCT. 2017

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L. 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui impose aux titulaires d'un contrat de délégation de service public de transmettre chaque année un rapport retraçant les modalités d'exécution, analysant la qualité du service et permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public,

Vu l'article L. 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui précise que les rapports d'activité des délégataires et ceux des représentants des régies dotées de l'autonomie financière sont examinés par la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL),

Vu l'article L. 1413-1 précité qui prévoit que le Président de la CCSPL présente annuellement au Conseil municipal les travaux de l'année précédente,

Vu la délibération n°2017-80 du Conseil municipal en date du 5 juillet 2017 prenant acte de la communication des rapports d'activités des délégations de services publics pour l'année 2016,

Considérant que la Ville a décidé de confier par contrat de délégation de service public les services de l'eau, de l'assainissement, du camping et du stationnement,
Considérant que la Ville exploite en régie des services dotés de l'autonomie financière, le golf et les foires et salons,

Considérant qu'il appartient au président de la CCSPL de présenter l'ensemble de ces rapports de l'année 2016 en séance publique,

Considérant l'avis de la CCSPL réunie le mardi 5 septembre 2017,

Après consultation de la commission « Gérer » du vendredi 15 septembre,

Il est proposé au Conseil municipal de prendre acte :

- De l'état des travaux réalisés par la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE de l'état des travaux réalisés par la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

Les conclusions du rapport,
mises aux voix, sont adoptées.
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Jean-Philippe MACHON

En application des dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.



VILLE de SAINTES

PROCES VERBAL de la COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

du Mardi 05.09.2017

Membres de la Commission présents : *M^{me} Cheminade, M^r Desportes, M^r Ginoux,
M^r Arnaud, M^r Rouleau (association F.O. des Consommateurs),
M^r Guillard (UFC Que Choisir)*

Membres de la Commission absents : */*

Membres de la Commission excusés : *M^r Nachon, M^{me} Arnaud, ~~M^r Ginoux~~, M^r Neveu,
M^{me} Bénédicte Louche, M^r Koffi (Jeune Chambre Economique), M^r Coudin
(assoc. pour l'information et la défense des consommateurs salariés), M^r Le Belle
(Saintes Shopping)*

*
**

Question n° 1 : Service Public de Stationnement. Examen du rapport d'activité 2016.

Avis de la Commission →

*5 avis favorables : 4 avis favorables des élus
1 avis favorable d'UFC Que Choisir
Abstention de l'association F.O. des Consommateurs.*

Question n° 2 : Services Publics Eau et Assainissement. Examen des rapports d'activités 2016.

Avis de la Commission →

*Eau : avis favorable de l'ensemble des membres de la CCSP
Assainissement : avis favorable de l'ensemble des membres de la
CCSP*

Question n° 3 : Services Publics Eau et Assainissement. Examen du rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement.

Avis de la Commission →

Avis favorable de l'ensemble des membres de la CCSP

Question n° 4 : Règlement du service public.

Avis de la Commission →

Avis favorable de l'ensemble des membres de la CCSP

Question n° 5 : Service Public du Camping. Examen du rapport d'activité 2016.

Avis de la Commission →

Avis favorable de l'ensemble des membres de la CCSP

Question n° 6 : Golf, foire & salon. Examen des budgets annexes 2016.

Avis de la Commission →

Foire et Salon : Avis favorable de l'ensemble des membres de la Commission.

Golf : Avis favorable de l'ensemble des membres de la Commission.

Questions diverses :

Marie-Line CHEMINADE
Suppléante du Président,
(signature)

